NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200751 - Montagnes du Pic des Escaliers

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200751

1.3 Appellation du site

Montagnes du Pic des Escaliers

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

01/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/09/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/07/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331455

Explication(s) :

Mise à jour suite à recalage technique et prise en compte changement des périmètres des sites FR7200786-La Nive,FR720790-Le Saison et FR7200754- Montagnes St Jean Pied de Port

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,98005°

Latitude : 43,05708°

2.2 Superficie totale

8600 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
64	Pyrénées-Atlantiques	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
64015	ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE
64222	ETCHEBAR
64298	LACARRY-ARHAN-CHARRITTE-DE-HAUT
64303	LAGUINGE-RESTOUE
64316	LARRAU
64327	LECUMBERRY
64342	LICQ-ATHEREY
64379	MENDIVE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (62,84%)
Atlantique (37,16%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		961,11 *(10,38 %)*		M	B	C	C	C
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		187,71 *(2,03 %)*		M	C	C	C	C
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		1,83 *(0,02 %)*		M	C	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		28,89 *(0,31 %)*		M	C	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,57 *(0,01 %)*		M	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		423,19 *(4,57 %)*		M	B	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	1351,2 *(14,6 %)*		M	B	C	C	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		6,89 *(0,07 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		257,94 *(2,79 %)*		M	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		106,49 *(1,15 %)*		M	C	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	2,86 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		140,13 *(1,51 %)*		M	B	C	B	B

8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		21,86 *(0,24 %)*		M	C	C	C	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	2	P	D			
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		2299,4 *(24,84 %)*		M	A	C	B	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	240,7 *(2,6 %)*		M	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1007	*Elona quimperiana*	p			i	P	DD	D			
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	C	DD	D			
M	1301	*Galemys pyrenaicus*	p			i	R	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	450	900	adults	P	G	B	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	125	125	adults	P	G	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	r	125	125	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	P	M	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	100	100	i	P	M	C	B	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	R	DD	D			
I	4026	*Rhysodes sulcatus*	p			i	V	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra fastuosa*									X	
A		*Alytes obstetricans*					X				X	
A		*Rana temporaria*						X			X	
A		*Calotriton asper*					X		X		X	
A		*Lissotriton helveticus*									X	
I		*Maculinea arion*					X				X	
I		*Aphaenops rhadamanthus*								X		
P		*Sphagnum capillifolium*						X				X
P		*Sphagnum compactum*						X				X
P		*Sphagnum denticulatum*										X
P		*Sphagnum fallax*						X				X
P		*Sphagnum molle*						X				X
P		*Sphagnum palustre*						X				X

P		*Sphagnum papillosum*						X				X
P		*Sphagnum quinquefarium*						X				X
P		*Sphagnum rubellum*						X				X
P		*Sphagnum squarrosum*						X				X
P		*Sphagnum subsecundum*						X				X
P		*Sphagnum tenellum*						X				X
P		*Carex brevicollis*										X
P		*Daboecia cantabrica*										X
P		*Drosera rotundifolia*										X
P		*Gentiana lutea*						X				X
P		*Helictotrichon cantabricum*										X
P		*Leucanthemum maximum*										X
P		*Lycopodiella inundata*						X				
P		*Narcissus bulbocodium*						X				
P		*Narthecium ossifragum*										X
P		*Ruscus aculeatus*						X				X
P		*Thalictrum macrocarpum*										X
P		*Juncus squarrosus subsp. squarrosus*										X
P		*Sphagnum subnitens subsp. subnitens*						X				X
P		*Campanula rotundifolia subsp. hispanica*										X
R		*Podarcis muralis*					X				X	
R		*Natrix natrix*									X	
R		*Zootoca vivipara*									X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,01 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,23 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	21,14 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	18,81 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	12,87 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	0,24 %
N15 : Autres terres arables	0,59 %
N16 : Forêts caducifoliées	44,51 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,06 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1,51 %
N27 : Agriculture (en général)	0,03 %

Autres caractéristiques du site

Les montagnes du Pic des Escaliers sont très nettement délimitées par plusieurs cours d'eau périphériques : Le Gave de Larrau au Sud, le Saison, le Laurhibar au Nord/Nord-Ouest et l'Apoura au Nord/Nord-Est. Les montagnes du Pic des Escaliers se présentent comme un massif géologiquement complexe au carrefour du massif des Arbailles, de la forêt d'Iraty, des montagnes de la Haute Soule et du Barétous. Elles comprennent donc les caractéristiques géologiques et paysagères de l'ensemble de ces massifs, à l'exception de celles des étages supraforestiers (étages subalpin et alpin) des montagnes de Haute Soule. Les formations géologiques dominantes sont les Poudingues, les Flyschs schisto-gréseux, les schistes et les marnes noires. Les habitats forestiers et les systèmes agropastoraux (pelouses et landes) se partagent à peu près à part égale le territoire occupant respectivement 48,2% et 39,2% des milieux cartographiés. Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. Au sein de ces dernières on observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les végétations de tourbières hautes actives, les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les prairies de fauche

Vulnérabilité
: Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation : habitats rocheux, hêtraies acidiphiles et forêts de ravins. Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'une évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficiles d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillement. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes).
L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur les montagnes du Pic des Escaliers dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux en déprise. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

4.2 Qualité et importance

Les montagnes du Pic des Escaliers comptent 31 habitats naturels d'intérêt communautaire regroupés en 15 habitats génériques recouvrant 6030,8 ha soit 65,1 % du territoire cartographié. 7 habitats élémentaires sont prioritaires : les pelouses acidiphiles thermo-atlantiques (3), les forêts de ravins (3), les végétations de tourbières hautes actives (1) et les pelouses rupicoles calcaires ou basophiles (1). Les montagnes du Pic des Escaliers présentent une flore très diversifiée marquée

par une nette influence atlantique et montagnarde. Cependant, les versants exposés au Sud Sud-Est et Est abritent une flore thermophile remarquable. Les zones humides sises sur le massif d'Iraty rassemblent le plus grand nombre d'espèces patrimoniales dont de nombreuses sphaignes. Le site compte au moins 28 espèces végétales patrimoniales. 18 espèces sont en annexe V de la directive « habitats ». 12 sont protégées au niveau régional et national. 3 espèces sont inscrites sur les listes ou les livres rouges d'espèces menacées en France. Les montagnes du Pic des Escaliers abritent au moins 25 espèces animales inscrites dans la directive « habitats » (annexes II, IV et V) dont 10 sont inscrites en annexe II. Parmi ces dernières une espèce est considérée comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Le site compte également 5 espèces de chauves-souris en annexe II et IV de la directive « habitats ». Les montagnes du Pic des Escaliers jouent un rôle important pour la reproduction et la conservation des populations de ces espèces malgré la faible disponibilité en gîtes souterrains. En dehors des habitats de chasse que représentent la grande variété de milieux naturels, la disponibilité en gîtes artificiels (granges
) est favorable aux espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX 0 XXX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation